

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Samuel Nolette

<https://www.cadre21.org/membres/5e147c15cbf47da809c69408>

Date d'obtention : 2024-01-05 16:57:20

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

- Cette formation m'a apporté plusieurs informations pertinentes qui auront un impact immédiat dans mes interventions auprès d'élèves se retrouvant dans une situation de sexto.
- Un point important est vraiment de différencier l'acte malveillant d'un acte impulsif et d'apprendre la trajectoire à emprunter dans cette situation est très pertinente.
- D'apprendre qu'il ne faut pas regarder les photo et vidéo dans une tel situation est Extrêmement important à savoir dans notre situation.
- Le plus bénéfique dans cette formation est d'avoir recourt à une trousse nous permettant de suivre une trajectoire clair et concise afin de bien réussir nos interventions de ce genre de situation.
- Toute personne qui fait de la distribution, de la possessions ou de la production est considéré comme de la pornographie juvénile. Cette information est très importante.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

- Cette formation va m'apporter une assurance lors de mes interventions. Ce genre de situation n'est toujours pas facile à gérer. Il y a souvent des doutes sur nos actions à poser et sur la trajectoire à suivre avec le corp policier. Cette trousse nous permettra d'être d'avantage confiant, efficace et beaucoup plus rapide dans notre prise en charge de situations de sexto.
- De connaître mes droits en tant qu'intervenant et de savoir que dans la situation d'un acte malveillant je ne dois pas m'impliquer davantage est très bénéfique à savoir.

Cette formation va me permettre d'apporter un encadrement beaucoup plus efficace dans ce genre de situation et me permettre d'apporter un soutien constant, efficace et bénéfique pour les élèves dans ce genre de situation.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

À ne pas regarder le contenu numérique sur le cellulaire de l'élève en question. Cette information est primordiale à savoir pour un intervenant qui pourrait intervenir dans ce genre de situation.

-Lorsque que je constate qu'un acte malveillant est effectué dans une situation de texto. Il est important de savoir comment agir, qui contacter et à quel moment.

-De connaître nos droits face au corp policier. L'information que nous n'agissons pas comme mandataire du service de police et que nous pouvons refuser l'une de leur demande est excessivement pertinent à savoir.

-Je vais suivre la trousse sexto et m'en tenir au question destiné à l'évaluation. improviser dans ce genre de situation n'est pas recommander, car cela peut avoir des impacts sur l'intervention.